COLLÈGE MONTMORENCY

Agent(e) de service social

(Remplacement)
Direction des services aux étudiants et à la communauté
Concours : P2026-227-324-01R

Au Collège Montmorency, vous trouverez un milieu de vie stimulant, enrichissant et vibrant. Le Collège est une véritable ville en mouvement, qui réunit plus de 1200 membres du personnel et plus de 9000 étudiantes et étudiants. Côtoyer la population étudiante au quotidien stimule notre vitalité et notre créativité. Nos valeurs d'ouverture, d'engagement, de collaboration et d'innovation, offrent un environnement de travail favorisant l'accomplissement personnel et professionnel.

CONDITIONS DE TRAVAIL	AVANTAGES	CE QUI NOUS DISTINGUE !
Remplacement Durée du mandat : jusqu'au 30 janvier 2027 **Du lundi au vendredi * (35h/sem., de 8h30 à 16h30, horaire à confirmer)** ***2 jours au CSI et 3 jours au Collège** **Échelle salariale entre 31,06$/heure et 55,04$/heure** Supérieure immédiate : Danielle Malkassoff Nom de la personne absente : Stéphanie Racine	**Développement professionnel** **Assurances collectives** **Régime de retraite** **Programme d'aide au personnel** **Télémédecine** **Possibilité de télétravail** **Possibilité d'horaire d'été**	**Une mission éducative inspirante** **Un environnement en constante évolution** **À proximité du métro, Programme OPUS+ entreprise disponible** **Au cœur du pôle du savoir et de la culture de Laval** **Une offre alimentaire diversifiée (cafétéria et restaurant-école)** **Un centre à la petite enfance en milieu de travail (CPE Youpi)** **Accès gratuit aux installations sportives**

Vos défis

Les tâches de la personne comportent plus spécifiquement : l'évaluation des difficultés d'adaptation et l'analyse de l'influence de l'environnement social ou familial sur le comportement et les attitudes des causes de dysfonctionnement social manifestées chez certains étudiants ou groupes d'étudiants ainsi que la réalisation et la participation à des programmes d'action appropriés aux situations à corriger.

- Viser, au moyen d'interventions individuelles ou de groupes, à ce que l'étudiante ou l'étudiant actualise au maximum son potentiel dans ses dimensions personnelles, familiales, sociales et scolaires ;
- Répondre aux demandes d'aide des étudiants, évaluer chaque situation, concevoir des plans d'intervention, en assurer le suivi et la réalisation en collaboration avec les autres partenaires (internes ou externes) impliqués ;
- Intervenir en situation de crise, et selon le cas, référer aux organismes de la communauté et aux autres ressources du milieu, les étudiantes et les étudiants ayant des besoins spécifiques d'aide ;
- Informer les étudiantes et les étudiants des ressources existantes, conseiller et supporter le personnel enseignant et autre personnel qui leur viennent en aide ;
- Élaborer des activités de promotion, de prévention et de sensibilisation au CSI, deux (2) jours par semaine ;
- Collaborer à l'accueil et à l'intégration des étudiantes et des étudiants, notamment par sa participation aux activités de la rentrée par des ateliers et/ou des conférences durant les sessions ;
- Intervenir auprès des groupes d'étudiants afin de favoriser leur implication dans la vie étudiante et dans la recherche de solutions des problèmes, auxquels ils sont confrontés ;
- Exercer des activités de coordination, d'analyse et/ou de recherche dans le cadre de divers programmes ;
- Tenir à jour les dossiers des étudiantes et des étudiants qui concernent son secteur conformément aux normes de son ordre professionnel et celles du Collège ;
- Collaborer avec les autres intervenants du service au sein de l'équipe multidisciplinaire d'aide et de consultation à la réalisation d'interventions du secteur ;
- Collaborer avec les autres partenaires de la région afin de définir les priorités et les orientations en matière de santé et de bien-être en portant à leur attention les besoins des jeunes adultes ;

- Collaborer avec le responsable des sports afin de mettre en place des ateliers spécifiques aux étudiants et étudiantes des Nomades ;
- Collaborer étroitement aux actions de la Clinique des jeunes adultes du Collège ;
- Œuvrer au sein de l'équipe multidisciplinaire d'aide et de consultation du SAA ;
- Préparer et assurer la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles du Collège, rédiger des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions;

Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe demandée par sa supérieure immédiate.

Exigences

- Détenir un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en service social ou en psychoéducation ;

- Connaissance du français écrit (vérifiée par test, note de passage 60%) ;

- Être membre de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et Familiaux du Québec (OTSTCFQ) ou être membre de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec seront considérés des atouts* ;

- Une bonne connaissance de la population étudiante inuit, serait un atout ;

- Le Collège Montmorency se démarque par son implication dans plusieurs projets internationaux et par ses efforts afin de promouvoir la diversité culturelle. Par conséquent, il considérera l'expérience professionnelle internationale et la maîtrise de langues étrangères comme des atouts.

*La personne professionnelle qui n'est pas membre d'un ordre professionnel porte le nom d'agent(e) de service social.

COMMENT INTÉGRER NOTRE ÉQUIPE DE CHOIX

Pour mettre en valeur votre candidature pour ce rôle, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitæ accompagné d'un texte précisant votre vision du poste d'ici le 14 décembre 2026, 16 heures, à l'aide du portail de recrutement : https://enligne.cmontmorency.qc.ca/finnet/login.asp

Le Collège souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi et applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les personnes autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Nous remercions tous les candidats qui démontrent leur intérêt, mais seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue. À noter que les documents soumis deviennent la propriété du Collège.